



## ENTREPRISES INSTITUTIONNELS ET GRANDES ASSOCIATIONS<sup>[1]</sup>

# VOTRE BANQUE

en toute  
transparence



En vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2022

PRINCIPALES  
CONDITIONS  
TARIFAIRES  
2022



NORMANDIE  
ENTREPRISES

(1) Définition des Grandes Associations :  
association de 10 salariés ou plus ou association  
dans le domaine du médico-social, sanitaire,  
enseignement et culturel.

## Édito

Chers clients, chers sociétaires,

Nous avons le plaisir de vous présenter un extrait de nos conditions tarifaires applicables au 1er avril 2022.

Banquier et assureur, notre Caisse régionale accompagne au quotidien l'ensemble de la clientèle dans la réalisation de ses projets. Nous avons la volonté d'agir au service de notre territoire et avons fait le choix de placer l'humain au cœur de notre stratégie.

Quand les usages se digitalisent un peu plus chaque jour, nous affirmons au Crédit Agricole Normandie que cette expérience digitale sera toujours augmentée de l'humain. C'est notamment la raison qui nous engage à poursuivre notre politique d'investissement, tant pour améliorer la qualité d'accueil dans nos agences que pour développer de nouveaux services.

C'est dans cette optique que nous poursuivons le déploiement d'une politique tarifaire responsable et innovante au bénéfice de nos 750 000 clients. Cette transparence, essentielle dans la relation que nous entretenons, est la preuve concrète de notre engagement à vos côtés.

Nos équipes en proximité restent plus que jamais mobilisées pour votre satisfaction. Nous vous remercions de votre confiance et de votre fidélité.

Pascal DELHEURE  
Directeur Général

## Sommaire

Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte	3
Banque à distance	4
Vos moyens et opérations de paiement	4
Irrégularités et incidents	8
Découverts et crédits	9
Epargne et placements financiers	10
Vos opérations à l'étranger	11
Ingénierie sociale	15
Banque d'Affaires Entreprises	15

## OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

### OUVERTURE, TRANSFORMATION, CLÔTURE

Ouverture de compte	<b>GRATUIT</b>
---------------------	----------------

Clôture ou transfert de compte vers une autre agence Crédit Agricole Normandie	<b>GRATUIT</b>
---	----------------

Services bancaires de base <sup>(1)</sup>	<b>GRATUIT</b>
---	----------------

### RELEVÉS DE COMPTE

Frais d'envoi de relevé mensuel papier	
--	--

- Regroupement de plusieurs relevés dans une même enveloppe	<b>GRATUIT</b>
---	----------------

- Un relevé et une enveloppe/ compte	<b>3,15 € /mois</b>
--------------------------------------	---------------------

Relevé de compte décadaire (3 par mois) et journalier, papier	<b>1,23 €/relevé</b>
---	----------------------

Relevé de compte à la quinzaine (2 par mois) papier	<b>1,23 €/relevé</b>
---	----------------------

Relevé de compte par internet (e-relevé)	<b>GRATUIT</b>
--	----------------

Relevé d'échelles d'intérêts	<b>8,48 €/relevé</b>
------------------------------	----------------------

Relevé mensuel détaillé IFR papier	<b>5,20 € HT</b>
------------------------------------	------------------

Relevé papier édité sous réserve de mouvement sur le compte sur la période concernée	
--	--

### TENUE DE COMPTE

Tenue de compte	<b>12,50 €/mois</b>
-----------------	---------------------

Frais de gestion Institutionnels et Grandes Associations	<b>Sur devis</b>
--	------------------

Frais de gestion de compte inactif <sup>(2)</sup>	<b>30 €/an</b>
---	----------------

Commission mensuelle de mouvement de compte (calculée sur la somme des opérations enregistrées au débit du compte dans le mois, hors remboursement de crédit)	<b>Taux mini : 0,057% maxi : 0,11% Minimum 10 € / mois</b>
---	--

Commission trimestrielle du plus fort découvert (calculée sur la somme des pointes débitrices de chaque mois qui compose le trimestre civil)	<b>Taux 0,07%</b>
--	-------------------

Commission d'actualisation : couverture des frais liés à la mise à jour du dossier administratif client (fiscal, comptable, juridique), comme commander les pièces nécessaires à la bonne tenue du dossier (extrait K-Bis...)	<b>À partir de 205 €/HT/an</b>
---	--------------------------------

### SERVICES EN AGENCE

- Retrait d'espèces de dépannage dans l'agence teneur de compte (ou autre agence si service indisponible)	<b>GRATUIT</b>
---	----------------

- Retrait d'espèces de dépannage hors agence teneur de compte	<b>2 €/par retrait</b>
---	------------------------

Mise à disposition de fonds auprès d'une autre Caisse Régionale (sous réserve d'acceptation préalable du Crédit Agricole Normandie et avec un maximum de 8 000 € sur une période de 6 mois)	<b>19,70 €</b>
---	----------------

Commission de gestion (espèces-chèques) pour grandes et moyennes surfaces (GMS)	<b>Sur devis</b>
---	------------------

Frais de location de coffre-fort (selon volume du coffre)	<b>De 67,50 €/HT/an à 196,67 €/HT/an</b>
---	--

### RECHERCHE ET INFORMATION

Frais de recherche de documents (notamment chèques, autres pièces de caisse, contrats de prêt et tout autre document y figurant).	
---	--

Forfait jusqu'à 10 photocopies	<b>13,08 € HT</b>
--------------------------------	-------------------

Au-delà	<b>Sur devis</b>
---------	------------------

Renseignements pour contrôle des sociétés	<b>De 90 € HT à 242 € HT</b>
---	------------------------------

(1) Services bancaires de base (fournis dans le cadre du droit au compte) : les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5-1 du Code Monétaire et Financier.

(2) Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif, dans la limite de 30 € et du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçus par la Caisse régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

## BANQUE À DISTANCE

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe,téléphone mobile,SMS,etc) (Hors coût du fournisseur d'accès à internet)

### ABONNEMENT A DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE SUR INTERNET

Crédit Agricole en Ligne (CAEL) Entreprises sur Internet **13,75 €/mois**

### OFFRES TECHNOLOGIQUES

#### EDI

Abonnement EDIWeb (EDI=Echanges de Données Informatisées)	<b>À partir de 15,15 €/mois</b>
Abonnement Pack Prélèvement	<b>À partir de 4,50 €/mois</b>
Ma Signature Performance	<b>2,50 €/mois</b>
Ma Signature EDI Premium	<b>3,54 €/mois</b>
Abonnement EBICS-T (non signé)	<b>48 €/mois</b>
Abonnement EBICS-TS (signé)	<b>45 €/mois</b>
Abonnement Certificat Swift 3 SKEY	<b>61 €/an</b>
Abonnement SWIFTNET	<b>101 €/mois</b>

#### ENCAISSEMENT À DISTANCE

Abonnements E-Transactions Accès 1 <sup>er</sup> contrat	<b>17 € HT/mois</b>
Abonnement E-Transactions Accès supplémentaire	<b>12 € HT/mois</b>
Abonnement E-Transactions Premium	<b>22 € HT/mois</b>
Abonnement contrat de vente à distance par Internet VAD (hors E-transactions)	<b>Sur devis</b>

#### TPE

Abonnement TPE-Lecteur de chèques	<b>Selon tarif fournisseur</b>
3XCB (paiement en 3 fois)	<b>Sur devis</b>

#### CENTRALISATION DE TRÉSORERIE

Frais de centralisation de d'informations, nivellation de solde, centralisation de recettes, fusion d'échelles, cash management international...	<b>Sur devis</b>
--	------------------

## VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

### Cartes

#### Cotisation carte

#### Cartes de paiement et de retrait

##### Fourniture d'une carte de débit

Carte de paiement internationale à débit immédiat 

- Carte commerciale<sup>(1)</sup> Business Mastercard **52,50 €/an**
- Carte commerciale Business Mastercard Executive **136,50 €/an**

BON À SAVOIR



Carte de paiement et de débit : la 4<sup>e</sup> carte et les suivantes sont à moitié prix (sur un même compte) la réduction s'applique sur les cartes les moins chères.

 Fonctionnalité sans contact

(1) Carte commerciale : sont considérées comme cartes commerciales, les cartes dédiées à un usage strictement professionnel et identifiées comme telles.

## Fourniture d'une carte de débit

Carte de paiement internationale à débit différé 

- Carte commerciale Business Mastercard **52,50 €/an**
- Carte commerciale Business Mastercard Executive **136,50 €/an**

## Paiement par carte

Paiement par carte en Euro dans la zone Euro ou dans un pays de l'E.E.E.<sup>(1)</sup>

**GRATUIT**

Autres paiements par carte<sup>(2)</sup>

+ Frais proportionnels du montant du paiement

**0,42 €/opération  
+ 2,55%**

## Retrait par carte

Retrait par carte en euro\* dans un pays de l'EEE

\*ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain (conformément au règlement européen n°92412009)

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets du Crédit Agricole

**GRATUIT**

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'une autre banque (à l'exception de la Carte commerciale Business Mastercard Executive).

**1 €/retrait  
(dès le 5<sup>ème</sup> retrait par mois)**

Autres retraits<sup>(2)</sup>

+ Frais proportionnels du montant de l'opération

**3,45 € Fixe/retrait  
+ 2,55%**

## BON À SAVOIR



Pour vos déplacements professionnels ou privés hors d'Europe, partez l'esprit serein avec le Forfait voyage.

## Forfait voyage

Pour les cartes internationales de paiement : exonération des frais fixes et frais proportionnels au montant des paiements et retraits<sup>(2)</sup>.

**17,50 €/mois**

## Autres opérations carte

Frais d'envoi de la carte en recommandé simple (frais de poste inclus) suite à la demande du client

**8,50 €**

Réédition du code confidentiel

**9,80 €**

Augmentation des plafonds d'utilisation à la demande du porteur

- Jusqu'à 2 mois
- Pour la carte Business Mastercard Executive

**5 €**

**GRATUIT**

Opposition faite par le titulaire de la carte

**GRATUIT**

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque pour usage abusif

**GRATUIT**

(1) Liste des pays UE = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède. Espace Economique Européen (E.E.E) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège.

Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

(2) Hors UE et dans UE avec une autre devise que euros et devises suédoises.

## VIREMENT

**Virement SEPA**<sup>(1)</sup> opération libellée en euro à destination ou en provenance de la zone SEPA Valeur J<sup>(2)</sup>

### Virement SEPA occasionnel

Emission d'un virement SEPA occasionnel  
Frais par virement occasionnel  
- Vers un compte Crédit Agricole  
- Vers un compte d'une autre banque

Internet GRATUIT Agence GRATUIT  
4 €

### Virement SEPA permanent

Emission d'un virement SEPA permanent (internet ou agence) :

- Frais de mise en place GRATUIT
- Frais par virement permanent GRATUIT

### Emission de virements sur liste par EDI

Frais d'émission par virement externe SEPA <sup>(1)</sup> signé (certificat)	<b>0,20 €</b>
Frais d'émission par virement SEPA non signé (confirmation web disjoint)	<b>0,30 €</b>
Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) signé	<b>3,60 €</b>
Frais d'émission par virement spécifique orienté trésorerie (VSOT) non signé (confirmation web disjoint)	<b>5,40 €</b>
Forfait mensuel de confirmation d'ordre par validation disjointe (confirmation web disjoint)	<b>GRATUIT</b>
Frais rejet/retour d'un virement SEPA	<b>4,10 €</b>
Frais de virement non exécuté (rejet technique)	<b>15,60 €</b>

### FAE (Facture Acceptée à Échéance) VCOM

Abonnement mensuel	<b>20,80 €/mois</b>
Par virement signé	<b>0,20 €</b>
Transmission information par mail	<b>0,08 €</b>
Transmission information par courrier	<b>1 €</b>

### Emission d'un virement instantané SEPA

Via le service de banque à distance par internet Crédit Agricole En Ligne. Site Internet : [www.credit-agricole.fr/ca-normandie](http://www.credit-agricole.fr/ca-normandie)  
-Frais par virement occasionnel vers un compte hors Caisse Régionale

**0,90 €**

### Réception d'un virement SEPA

Frais par virement interne au Crédit Agricole Normandie	<b>GRATUIT</b> Valeur J <sup>(3)</sup>
Frais par virement en euros provenant d'un compte domicilié dans la zone SEPA	<b>GRATUIT</b> Valeur J
Frais avis de crédit virement SEPA reçu de l'étranger, ou réception de fonds (fax ou mail)	<b>3,69 €</b>
Frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision	<b>15,60 €</b>

Pour les virements internationaux non SEPA, vous reporter à la rubrique «Opérations à l'étranger (hors SEPA)» à partir de la page 11 de cet extrait.

### Prélèvement SEPA / Titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA

Demande d'attribution d'un Identifiant Crédancier SEPA (ICS)	<b>77 €</b>
Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	<b>GRATUIT</b>
Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	<b>GRATUIT</b>

(1) SEPA = Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en Euros). Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019. (2) ] = Inscription sur le compte. E = échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche ou jours fériés sont reportées au premier jour ouvré suivant). La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs. (3) ] = Inscription sur le compte. E = échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche ou jours fériés sont reportées au premier jour ouvré suivant). La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

Frais par remise d'avis de prélèvement par échanges de données informatisées	<b>GRATUIT</b>
Frais avis de prélèvement signé	<b>0,20 €</b>
Frais avis de prélèvement non signé (avec confirmation web disjoint)	<b>0,30 €</b>
Frais d'oppositions et révocations sur avis de prélèvement	<b>GRATUIT</b>
Frais de création d'autorisation de prélèvements B to B	<b>8,40 €</b>
Frais avis de prélèvement B to B (inter-entreprises) signé	<b>0,40 €</b>
SDD signé	<b>0,20 €</b>
Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	<b>GRATUIT</b>
<b>Chèque</b>	
Remise de chèque(s) sur le compte	<b>GRATUIT</b>
Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte	<b>J+1</b>
Paiement d'un chèque	<b>GRATUIT Valeur J<sup>(1)</sup></b>
Frais d'émission d'un chèque de banque	<b>14,40 €</b>
Lettre chèque, chèque en continu	<b>Selon tarif fournisseur</b>
Frais d'envoi de chéquier à la demande du client :	
- Sous pli ordinaire, à partir du 1 <sup>er</sup> chéquier par an	<b>1 €</b>
- En recommandé simple	<b>8,50 €</b>
- En envoi sécurisé à l'étranger en DHL	<b>Selon poids</b>
- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	<b>16,20 €</b>
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur	<b>16,20 €</b>
<b>Effets à l'encaissement ou à l'escompte</b>	
Effets non échus remis au moins 5 jours ouvrés avant échéance :	
Frais par remise à l'encaissement en support papier (LCR ou BOR)	<b>4 €</b>
Frais par effet	<b>4,80 € Valeur E<sup>(1)</sup></b>
Frais par remise LCR ou BOR par EDI	<b>GRATUIT</b>
Frais par effet signé	<b>0,28 €</b>
Frais par LCR transmise via Crédit Agricole En Ligne	<b>0,28 €</b>
Frais de réclamation ou prorogation d'effet, changement de domiciliation	<b>16,80 €</b>
Effet revenu impayé (encaissement ou escompte)	<b>20,30 €</b>
<b>Effets reçus au paiement</b>	
Paiement des effets : traite reçue à l'échéance	<b>GRATUIT Valeur = E</b>
Paiement des effets : traite reçue après l'échéance	<b>GRATUIT Valeur = Date de règlement</b>
Relevé LCR BOR En Ligne (e-document)	<b>GRATUIT</b>
Relevé LCR BOR papier (envoi postal)	<b>0,90 €/envoi</b>
Frais de rejet de LCR ou BOR (à payer)	<b>19,95 €</b>

(1) J = Inscription sur le compte. E = échéance (les échéances tombant un samedi, dimanche ou jours fériés sont reportées au premier jour ouvré suivant). La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs.

## IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

### Commission d'intervention

Somme perçue par l'établissement en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...).

Plafond par opération	8,90 €
-----------------------	--------

### Opérations particulières

Frais de saisie administrative à tiers détenteur (Avis à Tiers Détenteur, Opposition à Tiers Détenteur, Opposition Administrative) <sup>(1)</sup>	Limité à 10% du montant dû au Trésor Public
	Plafond réglementaire à 100 €

Frais par saisie-attribution ou conservatoire <sup>(1)</sup>	82,50 €
--	---------

Protêt (+ frais d'huissier)	81,81 €
-----------------------------	---------

### Incidents de paiement

Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	15,95 €
---	---------

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision non rejeté	14,80 €
---	---------

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, incluant : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable et d'injonction au titulaire et co-titulaire, frais de gestion du dossier d'interdiction bancaire, frais de représentation du chèque dans les 30 jours du 1<sup>er</sup> rejet, frais de blocage de la provision, réalisation du certificat de non paiement, déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France.

Montant ≤ à 50 €	30 €/chèque
------------------	-------------

Montant > à 50 €	50 €/chèque
------------------	-------------

Frais de services de paiement rejeté pour défaut de provision :	
---	--

- Si paiement < 20 €	Montant du paiement maximum
----------------------	-----------------------------

- Si paiement ≥ à 20 €	20 € (ce montant comprend s'il y a lieu la commission d'intervention)
------------------------	---

Notification d'un rejet de prélèvement SEPA <sup>(2)</sup> autre que défaut de provision	1,10 €
--	--------

Frais émetteur par avis de prélèvement revenu impayé sans provision, ou autre motif (compte clos...)	4,10 €
--	--------

### En cas d'interdiction bancaire

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	35 € /chèque
--	--------------

Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	28,50 €
--	---------

(1) Si mesure exécutoire inopérante (sans provision) plafond de 20 euros.

(2) SEPA = Single Euro Payments Area (Espace unique de paiement en Euros). Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1<sup>er</sup> février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA. Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



## DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.

Découvert ponctuel non convenu ou non formalisé (dépassement).

Le dépassement est un découvert tacite accepté en vertu duquel vous êtes ponctuellement autorisé à dépasser le solde de votre compte de dépôt ou l'autorisation de découvert convenue.

**Intérêts débiteurs :** Le taux des intérêts débiteurs est un taux révisable indexé sur le taux d'usure publié au Journal Officiel pour un découvert en compte des personnes agissant pour leurs besoins professionnels. A titre indicatif au 1/01/2022 : taux 14,48 % l'an. Le taux effectif global (TEG) est indiqué sur votre relevé de compte.

### Opérations de financement

Commission annuelle d'engagement sur ligne de caution et/ou de ligne de crédit (court terme et/ou ouverture de crédit) et/ou ligne d'engagement à l'international

**Nous consulter**

Commission de non-utilisation sur ligne de caution et/ou de ligne de crédit (court terme et/ou ouverture de crédit) et/ou ligne d'engagement à l'international

**Nous consulter**

Frais de dossier sur ligne de crédit (court terme et/ou ouverture de crédit) ligne d'engagement à l'international et financement moyen terme

**Nous consulter**

Frais d'étude ou d'actualisation des crédits de fonctionnement et/ou Frais de réexamen annuel

**Nous consulter**

Frais d'actes et offres complexes

**Sur devis**

### Cession Daily

Frais de dossier : mise en place ligne Daily	Taux 0,75 % du montant Minimum 100 € Maximum 300 €
--	--

Commission de bordereau (par bordereau)

**13,64 €**

Commission de service par facture papier

**5,15 €**

Commission minimum forfaitaire (si pas d'intérêts)

**6,16 €**

Commission de notification par facture

**18,43 €**

Commission de prorogation par modification

**14,34 €**

Impayé, réclamation (par opération)

**14,34 €**

Echéancier mensuel

**5,15 €/mois**

### Avals, cautions et garanties bancaires

Frais de dossier

**A partir de 60,60 €**

Frais de dossier acte complexe

**Sur devis**

### Incidents et vie du prêt

Frais de réaménagement de prêt

**Nous consulter**

Frais de mise à disposition du document de mainlevée de garantie

**88 €**

Frais report échéance (dépassement de délai de remboursement du prêt)

**92 € et taux d'intérêts majoré + 2 % ou + 2,80 % (si échéance dépassée)**

Frais de changement de compte payeur

**43,50 €**

Frais d'étude ou de rédaction d'avenant par prêt (hors réaménagement)

**Taux de 1% du capital restant dû - Minimum 166 €**

Frais de décompte de prêt

**25,25 €**

Lettre de relance sur prise de garantie

**15,20 €**

Frais d'appel d'échéance (selon périodicité)

**2,35 €**

Frais d'attestations diverses liées au prêt

**19,33 € HT**



## EPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

### Placements Financiers Opérations diverses sur titres

Transfert total de compte-titres vers établissements bancaires hors Crédit Agricole **106 €/compte**

Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique **12,63 € HT**

### Ordres sur OPC<sup>(1)</sup>

OPC Crédit Agricole (SICAV, FCP) **Frais fixes : gratuits + droits d'entrée inhérents aux produits**

OPC NON Crédit Agricole (SICAV, FCP) **Frais Fixes : 39 € + droits d'entrée inhérents aux produits**

### Ordres de Bourse en France

**Ordres passés par le centre d'appel téléphonique : 02 54 81 57 75<sup>(2)</sup>**

#### COMPTE TITRES

Obligations, Actions, Bons de souscription, ETF et assimilés

- 1,15% du montant de l'ordre, minimum **15,20 €**
- Frais fixes à la ligne **5,10 €**

#### Droits d'attribution et droits de souscription

- 1,15% du montant de l'ordre, minimum **6 €**

### Ordres passés par Internet :

#### INVEST STORE INITIAL

##### COMPTE TITRES

- 0,60 % du montant de l'ordre, minimum **10 €**
- Frais fixes à la ligne **GRATUIT**

#### INVEST STORE INTÉGRAL

##### COMPTE TITRES

- Ordre ≤ 1 100 € **1 €**
- Ordre > 1 100 € **0,10 % du montant de l'ordre**

#### COMMISSION DE SERVICE

- moins de 24 ordres par an **97,25 €**
- à partir de 24 ordres par an **GRATUIT**

### Service de règlement différé (SRD) :

**Frais proportionnels** **0,024 % du montant de la position par jour de portage**

**6,30 €**

#### Montant minimum

Frais d'accès au service SRD (refacturation frais d'intermédiaire) **4,25 €/mois**

**soit 51 €/an**

#### Frais de dossier actions non cotées :

- Forfait ouverture de dossier (compte-titres) **165 €**

- Souscription nouvelle **20 €**

### Ordres de Bourse sur Bourses étrangères

**Ordres passés par le centre d'appel téléphonique : 02 54 81 57 75<sup>(2)</sup>**

#### COMPTE TITRES

- 1,15% du montant de l'ordre, minimum **40 €**
- Frais fixes à la ligne **5,10 €**

### Ordres passés par Internet :

#### COMPTE TITRES

- 0,60 % du montant de l'ordre, minimum **40 €**

(1) Organismes de Placements Collectifs (2) Appel non surtaxé

## Droits de garde

(Prélevés au cours du 1<sup>er</sup> trimestre sur la base de la valeur des titres détenus au 31 décembre de l'année précédente)

Pour les détenteurs du service de banque à distance Invest Store Integral : lignes actions

GRATUIT

### Par an et PAR COMPTE

Frais de tenue de compte uniquement détenteur de Parts Sociales

GRATUIT

Compte-Titres	Frais de tenue de compte	24 € HT
	Valeurs CA	Valeurs hors CA
	Compte-Titres	Compte-Titres

Commission proportionnelle au montant du portefeuille /an/HT

- Obligations et OPCVM 0,10 % 0,21%
- Titres nominatifs, Lignes étrangères 0,29 % 0,29 %
- Autres valeurs 0,21 % 0,21 %

Frais fixes par ligne\* HT 1,75 € 5,25 €

Maximum de perception par compte titre HT 354,92 €

\* GRATUIT pour les actions Crédit Agricole SA et les Parts Sociales (de Caisses Locales du Crédit Agricole Mutual de Normandie)

## Transactions sur l'or

Nous consulter



### VOS OPÉRATIONS À L'ÉTRANGER (HORS SEPA)

BON À SAVOIR



Nos spécialistes du service Affaires Internationales vous apportent des conseils sur mesure, pour répondre aux besoins de votre activité (import, export, change...)  
E-mail : international@ca-normandie.fr

IBAN : International Bank Account Number = RIB international

BIC : Bank Identifier Code = Code identifiant de la banque

Si l'opération nécessite un achat ou une vente en devises : application de la commission de change. Les frais relatifs aux envois recommandés, Chronopost ou autre selon destination sont facturés suivant le tarif des sociétés postales. Les frais des correspondants bancaires seront repercutés.

### Règlements à destination de l'étranger

Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés (frais d'émission à la charge de l'émetteur, frais de réception à la charge du bénéficiaire).

Frais par émission d'un virement en euros vers un pays de l'E.E.E<sup>(1)</sup> (incluant la Suisse)

Avec IBAN et BIC

- Ordre papier transmis à l'agence 4 €
- Ordre télétransmis par EDI 3,70 €

Frais par émission de virement, autres cas

- Ordre papier transmis à l'agence 18,50 €
- Ordre télétransmis par EDI 14,65 €

Frais de règlement remise documentaire Taux 0,20 % du montant Minimum 50,50 €

(1) Liste des pays UE = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède.  
Espace Economique Européen (E.E.E) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège.

## Règlements en provenance de l'étranger

Ces prix s'entendent avec l'option frais partagés : frais d'émission à la charge de l'émetteur, frais de réception à la charge du bénéficiaire.

Ordre de paiement domicilié à nos caisses

Frais de virement en Euro en provenance d'un pays de l'E.E.E. avec IBAN et BIC **GRATUIT**

Commission de personnalisation ou d'enrichissement de données **15,70 €**

Frais pour autre virement **19,20 €**

## Encaissements sur l'étranger

Frais d'encaissements de chèques :  
- Crédit sauf bonne fin (sous réserve d'encaissement) **Taux 0,10 % du montant  
Minimum 29,30 €**

- Crédit après encaissement **Taux 0,10 % du montant  
Minimum 32,50 €**

Frais d'encaissements d'effets libres **Taux 0,10 % du montant  
Minimum 29,30 €**

Frais d'encaissement documentaire **Taux 0,20 % du montant  
Minimum 50,50 €**

## Change (hors change manuel et carte bancaire)

Opération sur devises (achat, vente, arbitrage)

Commission de change (se cumule avec les autres commissions) **Taux 0,10 % du montant  
Minimum 16,35 €**

Frais de mise en place contrat de change (Terme, Option, Flexigain, Flexiterme) **45,50 €**

Abonnement CA ch@nge en ligne<sup>(1)</sup> **GRATUIT**

## Compte en devises

Frais mensuels de tenue de compte actif en devises **18,20 €/mois**

Intérêts créditeurs (mensuels) taux jour le jour de la devise, minoré de 1 point (versés à partir d'un seuil minimum de 30 € ou contre-valeur). Intérêts débiteurs (mensuels) taux jour le jour de la devise, majoré de 3 points

Mise en place de dépôt à terme en devises **Taux : nous consulter**

## Financements court terme en devises

Frais de dossier de mise en place d'une avance en devises IMPORT ou EXPORT **45,50 €**

## Dates de valeur

Les dates de valeur sont toujours calculées en jours cambistes (jours ouverts boursés en France et à l'étranger)

Opérations de débit : **Valeur J<sup>(2)</sup>**

Opérations de crédit :

EURO et devises zone E.E.E.<sup>(3)</sup> **Valeur de rapatriement**

Cession de devises "dans E.E.E.<sup>(3)</sup>" et "hors E.E.E." **Valeur reçue du correspondant**

Devises "hors E.E.E." sans cession **Valeur reçue du correspondant + 1 jour**

Chèques sauf bonne fin en euro et devises **J + 6**

La Caisse régionale dégage toute responsabilité en cas d'avis tardif de non paiement, absence d'avis ou non établissement de protêt à bonne date.

(1) Accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(2) J = Inscription sur le compte.

(3) Liste des pays UE = Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède. Espace Economique Européen (E.E.E.) = UE + Islande, Liechtenstein et Norvège.

## Crédit documentaire (CREDOC) à l'importation ou lettre de crédit stand by

Abonnement CREDOC en ligne (CA e-TRADE)<sup>(1)</sup>

GRATUIT

Forfait de crédit documentaire import à vue : ce forfait comprend 1 ouverture, 1 utilisation à vue, 1 modification et les frais de port ou messagerie sur une période de 3 mois pour les CRÉDOCS ≤ à 23 000 €

200 €

Pour les demandes en dehors de ces critères, la tarification ligne à ligne sera appliquée sur le montant

Commission d'ouverture par trimestre indivisible	Taux 0,25 % Minimum 115 €
Commission de modification :	
- En cas d'augmentation du montant du crédit ou prorogation	Taux 0,25 % par rapport à l'engagement supérieur Minimum 99 €
- Autres cas : documents supplémentaires, conditions d'expéditions nouvelles	99 €
Commission de paiement ou d'utilisation	Taux 0,125% du montant Minimum 100,50 €
Frais de traitement des crédits documentaires (Swift, messagerie, port...) :	
- E.E.E.	30,30 €
- Autres Zones	40,95 €
Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé/mois indivisible	Taux 0,0834 % (1/12 %) du montant Minimum 86 €
Frais de traitement échéance supplémentaire	36 €
Frais de caution pour absence de document/mois indivisible	Taux 0,0417 % (1/24 %) du montant Minimum 80 €
Commission pour présentation de documents irréguliers à la charge du remettant	151,50 € (par bon de transport)

## Crédit documentaire à l'exportation ou lettre de crédit stand by

Forfait de crédit documentaire export non confirmé, comprenant :

1 notification et 1 utilisation pour un montant :

- Inférieur ou égal à 15 000 €	160,65 €
- Supérieur à 15 000 € et inférieur ou égal à 70 000 €	237,35 €
- Supérieur à 70 000 € et inférieur ou égal à 120 000 €	251,50 €
- Supérieur à 120 000 € et inférieur ou égal à 150 000 €	308,05 €

Pour les demandes en dehors de ces critères, la tarification ligne à ligne sera appliquée sur le montant.

Commission de transmission de lettre de crédit commerciale ou lettre de crédit stand by	72,75 €
Commission de notification de crédit documentaire ou lettre de crédit stand by	Taux 0,10 % du montant Minimum 111,10 €
Commission de confirmation de crédit documentaire ou lettre de crédit stand by	Taux différent suivant le risque pays Consulter le Service Affaires Internationales

(1) Accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

Commission de modification de crédit confirmé non échu (augmentation de montant, prorogation de la validité, et/ou confirmation d'un crédit notifié)	Taux différent suivant le risque pays Consulter le service Affaires Internationales
Commission de modification de crédit non confirmé	
- Augmentation de montant	Taux 0,10 % de l'augmentation Minimum 99 €
- Autres cas	99 €
Commission d'examen ou de levée de document	Taux 0,15 % du montant Minimum 146,45 €
Commission d'acceptation ou d'engagement de paiement différé	Taux différent suivant le risque pays Consulter le service Affaires Internationales
Frais de traitement échéance supplémentaire	40,50 €
Commission de transfert de crédit	Taux 0,15 % du montant transféré. Minimum 235,50 €
Commission de mise en conformité des documents	86,90 €
Frais de traitement des crédits documentaires (Swift, messagerie, port...):	
- E.E.E.	30,50 €
- Autres zones	41,50 €
<b>Cautions et garanties</b>	
Frais d'établissement de l'acte	111,10 € (majoration possible en cas de complexité de l'acte)
Commission d'engagement par trimestre indivisible	Taux 0,25 % du montant de l'engagement Minimum 111,10 €
<b>Avenant</b>	
- Frais de rédaction d'avenant	70,70 €
- En cas d'augmentation ou de prorogation valable dans le trimestre indivisible en cours	Taux 0,25 % du montant/Trimestre Minimum 70,70 €
Frais de transmission	35,35 €
Frais d'attestation de blocage de fonds	61,65 €
<b>Garanties reçues :</b>	
- Commission de notification	102 €
- Commission de modification (prorogation...)	66,70 €
Commission de mise en jeu (frais d'envoi en supplément)	85,85 €
<b>Règles communes à toutes les opérations internationales</b>	
Frais d'avis de sort, prorogation, acceptation, impayé ou réclamation sur portefeuille (effets-remises documentaires)	45,45 €
Frais de préavis au bénéficiaire	15,70 €
Frais de copie au Donneur d'Ordre	6,60 €
Toute opération (chèques exclus) d'un montant inférieur à 76 € hors SEPA ou équivalent devises est facturée au prix forfaitaire de	9,60 €
Frais d'amendement, corrections, messages aux banques étrangères	15,50 €

<b>Ingénierie sociale</b>	
Epargne salariale	Selon convention
Epargne retraite collective	Selon convention
Gestion des indemnités de carrière	Sur devis
Gestion des régimes de retraite supplémentaires	Sur devis
Assurance collective <sup>(1)</sup>	Sur devis
<b>Banque d'Affaires Entreprises</b>	
Arrangement de dettes	Nous consulter
Capital investissement	Nous consulter
Fusion-acquisition	Nous consulter
Gestion patrimoniale	Nous consulter

(1) Le contrat d'assurance Complémentaire Santé entreprises est assuré par PREDICA, compagnie d'assurances de personnes, filiale de Crédit Agricole Assurances - SA au capital entièrement libéré de 1 029 934 935 €. Entreprise régie par le Code des Assurances, Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard - 75015 Paris. Siren 334 028 123 RCS Paris. Les événements garantis et les conditions figurent au contrat. Ces contrats sont distribués par votre Caisse régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.



## Notre réseau Entreprises, Institutionnels et Collectivités Publiques, réparti sur tout le territoire Crédit Agricole Normandie

### **Agence Entreprises du Calvados** (bureaux à Caen et Lisieux)

entreprises.calvados@ca-normandie.fr  
02 31 55 99 20

### **Agence Entreprises de la Manche**

(bureaux à St-Lô, Cherbourg-Tollevast, Granville et Avranches)  
entreprises.manche@ca-normandie.fr  
02 33 72 74 04

### **Agence Entreprises de l'Orne** (bureaux à Alençon, Flers et l'Aigle)

entreprises.orne@ca-normandie.fr  
02 33 81 58 34

### **Agence Grandes Entreprises**

grandes-entreprises@ca-normandie.fr  
02 31 55 66 25

### **Agence Institutionnels et Collectivités Publiques**

agence-icp@ca-normandie.fr  
02 31 55 61 10

### **Agence Promotion Immobilière**

promotion.immobiliere@ca-normandie.fr  
02 33 06 84 52

## Des experts en partenariat avec les filiales du Groupe CA



Une équipe de conseillers privés sur tout le territoire

Un Centre de Services Patrimonial  
banqueprivee@ca-normandie.fr

> Ingénierie Sociale  
ingenierie.sociale@ca-normandie.fr  
02 31 55 62 55



banqueaffaires@ca-normandie.fr  
02 31 55 63 19



international@ca-normandie.fr

ASSURANCES ENTREPRISES

# VOUS ACCOMPAGNER À CHAQUE ÉTAPE DE VOTRE DÉVELOPPEMENT



## C'EST AUSSI NOTRE MÉTIER

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT  
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



NORMANDIE  
ENTREPRISES

**Web EDI Assistance** : Aide - Informations - Conseils  
Par téléphone : **02 33 31 31 00**

**Un accès simple et sécurisé à vos comptes à tout moment :**

Par internet : [www.credit-agricole.fr/ca-normandie/entreprise.html](http://www.credit-agricole.fr/ca-normandie/entreprise.html)<sup>(1)</sup>  
24h/24 et 7j/7 pour toutes vos opérations courantes

**Paiement Mobile**<sup>(2)</sup> : application de consultation, de gestion de  
comptes et de budget sur smartphone et tablette.

Retrouvez la liste complète de nos conditions tarifaires  
sur [credit-agricole.fr/ca-normandie](http://credit-agricole.fr/ca-normandie)<sup>(1)</sup>

(1) Accès gratuit hors coût du fournisseur d'accès à Internet.

(2) Téléchargement et accès gratuit de l'application, hors coûts de communication selon opérateurs.<sup>\*</sup>L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. Il convient d'être titulaire d'une carte bancaire Crédit Agricole et d'un abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE NORMANDIE - Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 15, esplanade Brillaud-de-Laujardière - CS 25014 - 14050 CAEN CEDEX 4, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Caen sous le numéro 478 834 930. Société de courtage d'assurance immatriculée au registre des intermédiaires en assurance sous le n° 07 022 868. Contrôlé par : Crédit Agricole SA : 12 Place des Etats-Unis - 92127 MONTROUGE Cedex - L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : 4 place de Budapest 75436 Paris - l'Autorité des Marchés Financiers : 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02 Photos : Getty Images- Edition janvier 2022. Impression : Lecaux. Ne pas jeter sur la voie publique.